RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00377
Numéro SIREN : 880 646 179
Nom ou dénomination : 3PAUL

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/001579

1 BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD **2023**

cerfa

N° 15948 * 05

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Néant *

Désignation de l'entreprise: SAS 3PAUL

Adresse de l'entreprise: 37 RUE MATABIAU 31000 TOULOUSE

SIRET: 8 8 0 6 4 6 1 7 9 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois: 1 2 — Durée de l'exercice précédent*: 1 2

Exercice N clos le: 3 1 1 2 2 0 2 2

ACTIF CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles: Fonds commercial	010	25 980	012	25 980
	Immobilisations incorporelles: Autres	014	3 720	016 3 720	0
	Immobilisations corporelles	028	30 428	030 23 096	7 332
	Immobilisations financières (1)	040		042	
	Total I (5)	044	60 128	048 26 816	33 312
ACTIF CIRCULANT	STOCKS: Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052	
	STOCKS: Marchandises	060	3 542	062	3 542
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2): Clients et comptes rattachés	068	1 902	070	1 902
	Créances (2): Autres (3)	072	289	074	289
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	10 172	086	10 172
	Charges constatées d'avance	092		094	
	Total II	096	15 904	098	15 904
	Total général (I + II)	110	76 032	112 26 816	49 216

PASSIF

			Exercice N 1	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120		600
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		60
	Réserves réglementées	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)	131 132		14
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136		(26 784)
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142		(26 110)
	Provisions pour risques et charges	Total II 154		
DETTES (4)	Dettes financières (dont emprunts obligataires convertibles)	156		26 983
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		2 000
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169 15 482	172	46 343
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176		75 326
	Total général (I + II + III)	180		49 216

RENVOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an: 193

(2) Dont créances à plus d'un an: 197

(3) Dont compte courant d'associés débiteurs: 199

(4) Dont dettes à plus d'un an: 195 — 19 523

(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*: 182

Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*: 184

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (art. 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3PAUL

Néant *

Exercice N clos le 31122022

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

		Code	Exercice N
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises* — dont export et livraisons intracommunautaires 209	210	
	Production vendue — Biens — dont export et livraisons intracommunautaires 215	214	
	Production vendue — Services* — dont export et livraisons intracommunautaires 217	218	139 580
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222	
	Production immobilisée*	224	
	Subventions d'exploitation reçues	226	
	Autres produits	230	4 071
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	143 651
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)	234	
	Variation de stocks (marchandises)	236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238	48 859
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	240	140
	Autres charges externes* (dont crédit bail - mobilier - immobilier)	242	36 613
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE* 243)	244	1 127
	Rémunérations du personnel*	250	61 497
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	7 376
	Dotations aux amortissements*	254	8 004
	Dotations aux provisions	256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)	262	465
	Total des charges d'exploitation (II)	264	164 081
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	(20 430)
	Produits financiers (III) 280 — Charges financières (V)	294	1 071
	Produits exceptionnels (IV)	290	
	Charges exceptionnelles (VI) (dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347; dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348)	300	5 284
	Impôts sur les bénéfices (VII)	306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	310	(26 784)

B - RÉSULTAT FISCAL

		Code	Col. 1	Code	Col. 2
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312		314	26 784
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles	322			
	Impôts et taxes non déductibles (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	436		
	Divers (dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247; Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248)	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986; ZFU - TE (44 octies A) 987; Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981; JEI (44 sexies A) 989; ZRD (44 terdecies) 127; ZRR (44 quindecies) 138; Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991; Investissements outre-mer 344; ZFANG (44 quaterdecies) 345; BUD (44 sexdecies) 992; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			342	
	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346		350	
Dont divers	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)	655			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)	645			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)	648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352		354	26 348
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière	356			
	Déficits antérieurs reportables 21 339 — dont imputés sur le résultat			360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370		372	26 348

(*) Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice 2033-NOT-SD

Néant *

Désignation de l'entreprise: SAS 3PAUL

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles – Fonds commercial	400	25 980	402		404		406	25 980	
Immobilisations incorporelles – Autres	410	3 720	412		414		416	3 720	
Immobilisations corporelles – Terrains	420		422		424		426		
Constructions	430		432		434		436		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	24 675	442		444		446	24 675	
Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
Matériel de transport	460	4 596	462		464		466	4 596	
Autres immobilisations corporelles	470	1 157	472		474		476	1 157	
Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL	490	60 128	492		494		496	60 128	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial	495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles	500	3 720	502		504		506	3 720
Immobilisations corporelles – Terrains	510		512		514		516	
Constructions	520		522		524		526	
Installations techniques matériel et outillage industriels	530	13 343	532	6 771	534		536	20 114
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
Matériel de transport	550	1 482	552	919	554		556	2 401
Autres immobilisations corporelles	560	268	562	313	564		566	581
TOTAL	570	18 812	572	8 003	574		576	26 816

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

Lignes	Valeur d'actif* 1	Amortissements* 2	Valeur résiduelle 3	Prix de cession* 4	Plus ou moins-values Court terme* 5	Long terme 19 % 6	Long terme 15 % ou 12,8 % 7	Long terme 0 % 8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)	579			Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

N° 2033-C-SD Editions Informatiques Comptables 2023

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS 3PAUL**

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
	TOTAL	680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683	
Autres Immobilisations Incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	730	735	
Autres		745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	21 339
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI) 982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	21 339
Déficit de l'exercice	860	26 348
Total des déficits restant à reporter	870	47 687

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 14 650
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 7 935
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aide pécuniaire ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au I de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement ouvrant droit à l'amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI			397

1/ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD
2/ Indiquer, sur une feuille séparée, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Annexe

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
Fonds Commercial	25 980			25 980
Autres immobilisations incorporelles	3 720			3 720
Total	**29 700**			**29 700**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 675			24 675
- Autres instal. agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport	4 596			4 596
- Autres immobilisations corporelles	1 157			1 157
Total	**30 428**			**30 428**
Immobilisations financières				
Immobilisations financières				
Total				
Total général	**60 128**			**60 128**

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles	3 720			3 720
Total	**3 720**			**3 720**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 343	6 771		20 114
Autres instal. agencements, aménagements divers				
- Materiel de transport	1 482	919		2 401
- Autres immobilisations corporelles	268	313		581
Total	**15 092**	**8 003**		**23 096**
Total général	**18 812**	**8 003**		**26 816**

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 29 700	+ 3 720	+ 25 980
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+	-
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= **29 700**	= **3 720**	= **25 980**

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 30 428	+ 15 092	+ 15 335
Reévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+ 8 003	- 8 003
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= **30 428**	= **23 096**	= **7 332**

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti"

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.